

Rue de l'Ecole de Médecine : place assise exigée pour boire un verre en terrasse

Genève - La Ville veut limiter les hordes de fêtards sur le trottoir. Les exploitants interdisent donc depuis ce week-end à leurs clients de sortir avec une boisson, sauf s'ils possèdent une place assise en terrasse.
La Tribune de Genève, 4 septembre 2014



Genève, le 16 février 2013. Ambiance nocturne à la Rue de l'Ecole de Medecine. A l'intérieur comme à l'extérieur, les bars débordent de clients, jeunes pour la plupart. Des chuchoteurs ont été engagés pour réduire les nuisances sonores. Ici le Café du Lys.

Depuis le week-end dernier, les clients des bars de la très populaire rue de l'Ecole-de-Médecine ne peuvent plus boire leur bière à même le trottoir. La Ville et le Canton ont demandé à ces sept établissements de mieux contenir le flot de leurs visiteurs. Conséquence, les tenanciers interdisent désormais à leurs clients de sortir avec une boisson, sauf s'ils ont un siège réservé en terrasse. Une méthode qui ne va pas sans poser de problème : les exploitants, dont certains ont dû engager des agents de sécurité, constatent que certains clients se fâchent et se rabattent sur des bars d'autres rues du quartier, qui ne subissent pas la même pression. La fréquentation des cafés de l'Ecole-de-Médecine est ainsi d'ores et déjà en baisse. Autre conséquence, les tenanciers regrettent également qu'un nombre croissant de jeunes apportent leur propre boissons qu'ils consomment à proximité des bars. A la demande des bars, la Ville de Genève envisage également de déplacer les terrasses, actuellement accolées à la route, du côté des établissements, pour éviter que les noctambules n'empiètent sur le trottoir dévolu aux piétons.

Source : <http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/ecole-medecine--place-assise-exigee-boire-verre-terrasse/story/27411203>